

PLF 2026 : LE GOUVERNEMENT CHOISIT D'ASSÉCHER LES SOLIDARITÉS

ESS France a pris connaissance du projet de loi de finances (PLF) pour 2026, déposé hier à l'Assemblée nationale.

Les arbitrages budgétaires de ce PLF traduisent **un désengagement injustifiable de l'État vis-à-vis de l'économie sociale et solidaire (ESS)**. En effet, les coupes annoncées touchent directement des programmes essentiels à la cohésion sociale et à l'accès aux droits fondamentaux : insertion par l'activité économique, sport, jeunesse et vie associative, aide au développement... autant d'actions qui soutiennent les personnes vulnérables et font vivre les solidarités dans nos territoires.

Par ailleurs, les efforts d'économies demandés aux collectivités territoriales entraîneront des répercussions indirectes mais tout aussi lourdes sur les entreprises et organisations de l'ESS, qui s'appuient fortement sur les entreprises et organisations de l'ESS pour déployer leurs politiques publiques.

Le gouvernement Lecornu fait bien pire que le gouvernement Barnier en amputant de 54 % le budget que Bercy consacre à l'ESS, un budget dédié à l'accompagnement des entreprises et organisations de l'ESS dans les territoires. En effet, c'est un budget de 12.3 millions d'euros qui est consacré au développement de l'ESS dans le PLF 2026, quand les parlementaires avaient voté une enveloppe de 26.7 millions dans le PLF pour 2025. Cette baisse massive contraste avec le maintien d'autres dépenses jugées plus prioritaires dans ce même programme, notamment celles allouées aux prestations de cabinets de conseil et de banques d'affaires soutenant le ministère de l'Économie et des Finances.

Ces choix politiques auront de graves conséquences : ce sont des dizaines de milliers de emplois dans l'ESS qui sont menacés. Et ce, alors même que le secteur était déjà fragilisé par le précédent budget, au point que le ministère avait été contraint d'ouvrir, à la demande d'ESS France, une cellule de liaison et d'accompagnement des entreprises de l'ESS. Un signal fort qui témoignait déjà de l'ampleur de la crise en cours.

Ces choix budgétaires constituent un camouflet pour les acteurs de l'ESS et associatifs qui se sont mobilisés en masse le 11 octobre pour alerter sur la situation économique catastrophique des associations et les conséquences démocratiques et sociales vertigineuses de la possible disparition de 90 000 emplois associatifs. C'est aussi un enterrement de première classe de la stratégie nationale de développement de l'ESS demandée par l'Europe à la France. Car sans moyens, l'ESS déperira. Dans ce contexte, c'est une image affaiblie de l'ESS française qui risque d'être projetée à l'international et auprès des 3000 participants du Global Social Economy Forum qui sera accueilli par la France à Bordeaux, fin octobre— loin, très loin du rôle de pionnière que la France a longtemps incarné en matière d'économie sociale et solidaire.

Benoit Hamon, Président d'ESS France

ESS France

Reconnue par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS, ESS France fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'Économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que les Chambres régionales de l'ESS, et toute autre personne morale qui souhaite s'investir dans ses activités. Depuis les territoires, jusqu'à l'échelle européenne et internationale, ESS France contribue, depuis plus de vingt ans, au développement de l'ESS dans toutes ses dimensions.

Contacts presse

Antoine Détourné, a.detourne@ess-france.org, 06 74 32 54 94

Charlotte Filaudeau et Sarah Ameline, ess-france@wellcom.fr, 01 46 34 60 60